

LETTRE DU BUREAU FEDERAL A TOUS LES
SYNDICATS
UNE AFFAIRE ALLEG
dans les P.T.T. ?

Par circulaire spéciale faisant appel à la solidarité pécuniaire et à l'action immédiate de protestation, nous avons informé nos syndicats de l'arrestation, le 29 Juillet, dans des circonstances troublantes, de notre camarade Henri Domenech, nommé entreposur à Redon, à la suite de son expulsion brutale d'Algérie le 1er Juin 1956.

Les craintes que nous exprimions quant au sort qui pouvait être fait à notre camarade semblent se justifier.

C'est en vain que depuis le 30 Juillet sa famille, le Secours Populaire, l'U.D. de Rennes et nous mêmes avons tenté de savoir où se trouvait Henri Domenech.

Seulement le 13 Août, nous avons pu savoir qu'il était à la prison des Chaumettes à Marseille, le 9.

Enfin, nous apprenons ce jour, qu'il serait poursuivi à la diligence d'un juge d'instruction militaire pour des faits que n'avait pas retenus un juge d'instruction civil chargé en premier lieu de l'affaire.

Voilà où conduisent les pouvoirs spéciaux et la prise directe en mains des affaires par les militaires.

Il est simple de deviner dans quelle anxiété croissante doit vivre Mme Domenech ainsi que ses cinq enfants.

Il en découle le devoir impérieux pour tous les militants d'alerter le personnel autour d'eux pour exiger que l'on réponde aux questions:

Où est Henri Domenech?

Que lui reproche -t-on exactement?

□' aussi graves questions ne sauraient nous faire perdre de vue la situation matérielle de sa famille.

Domenech n'a pas perçu deux mois de traitement en 1956.

Le traitement de Juillet ne lui avait pas encore été payé pas plus qu'à sa femme.

D'autre part, notre camarade avait dû emprunter 100.000 francs à

.. / ...

des collègues pour faire venir sa famille auprès de lui, après un an d'ailleurs de recherche opiniâtre d'un appartement, puisque l'Administration s'est refusée à lui payer les frais de déménagement, etc., prévus cependant en matière de mutation d'office.

Il ne faut pas qu'à l'angoisse du manque de nouvelles de son mari et de leur père, la femme et les enfants de Domenech voient s'ajouter la gêne et l'inquiétude de ne pouvoir rembourser, comme promis, les sommes avancées par de généreux camarades.

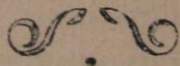
IL FAUT DONC DONNER UNE PLUS GRANDE ET NOUVELLE IMPULSION
A LA SOUSCRIPTION POUR LA FAMILLE DE NOTRE CAMARADE DOME-
NECH.

Certains syndicats, mais ils sont trop peu nombreux encore, ont fait un premier versement et engagé la campagne en ce sens.

Le Bureau Fédéral est persuadé que nos militants qui n'ont pas encore agi comprendront à la lecture de ces lignes, la nécessité de rattraper tout retard, en se persuadant qu'il s'agit d'un premier pas d'une lutte concrète nécessaire contre les pouvoirs spéciaux et pour le cessez-le-feu en Algérie.

LE BUREAU FEDERAL

Paris, le 16 Août 1957



N'attendez pas les résultats définitifs
de la souscription...
Faites vos versements au fur
et à mesure!